

PROPOSER UN TUTORAT INDIVIDUALISÉ A TOUS LES ÉLÈVES

L'accompagnement du parcours individualisé de réussite scolaire de chaque élève est un enjeu important du projet des classes expérimentales de seconde implantées au lycée Blanqui. Chaque élève pourra bénéficier d'un référent-adulte qui l'accompagnera, à travers les différents aspects de sa scolarité : repérage dans l'offre de formation, orientation, apprentissage, comportement... Il ne s'agit pas de « soutien » scolaire au sens traditionnel du terme, mais plutôt de découvrir l'estime de soi, retrouver le goût d'apprendre et de faire, construire sa capacité à se projeter et à s'autodéterminer, en bref, conduire l'élève à une logique d'autonomie.

I QUI EST LE TUTEUR

Un référent adulte, âgé d'au moins 22 ans inscrit soit en **fin d'études** (universités grandes Ecoles, I.U.T.), soit dans un **parcours professionnel**. Sa spécialité importe moins que ses aptitudes extra scolaires et son adhésion au projet expérimental. Il souhaite soutenir un lycéen de seconde générale ou BEP grâce à sa propre expérience et représente pour l'élève quelqu'un qui a réussi son parcours, quel qu'il soit. Le dynamisme, le désir de s'engager dans la démarche, la créativité et un minimum de disponibilité permettront l'instauration d'une relation de confiance et de respect mutuel. Il serait également souhaitable qu'il soit en mesure de dédramatiser des situations parfois conflictuelles et de travailler avec une équipe éducative.

II QUELS SONT LES OBJECTIFS

Ni médiation, ni remédiation scolaire, la relation tutorale repose sur la confiance et le respect mutuels. Il s'agit moins d'offrir à l'élève une technique supplémentaire d'apprentissage que de lui apprendre à apprendre.

Quelques repères :

- identifier et développer ses compétences, ses capacités créatrices spécifiques et les mettre au service de l'envie d'apprendre
- assurer un suivi, non pas de la scolarité, mais de la vie scolaire du lycéen
- l'aider à élaborer un projet personnel ambitieux

Il serait souhaitable que le tuteur et son filleul définissent ensemble quelques objectifs prioritaires liés à ses difficultés spécifiques. L'élève pourrait ainsi évaluer lui-même sa progression.

Au total, la relation individuelle instaurée par le tutorat devrait permettre à la fois une réflexion sur la nature des difficultés rencontrées dans l'apprentissage et une ouverture sur de nouveaux espaces sociaux et culturels.

III QUELLES SONT LES MODALITES

Le choix tuteur-élève se fera au lycée Blanqui, au cours d'un forum de rencontre ; il est important de considérer qu'un élève peut tirer bénéfice à être choisi plutôt qu'à choisir. En cas d'incompatibilité relationnelle, le changement de tuteur sera possible.

Un tuteur peut, s'il le souhaite, prendre en charge plusieurs *filleuls* (2 ou 3). Toutefois, s'il est obligatoire pour tous au départ, certains y auront d'avantage recours que d'autres.

Le rythme des rencontres avec le tuteur peut varier et doit être le fruit d'un accord entre le tuteur et son *filleul*. Mais, dans la mesure du possible, la relation doit bénéficier d'une

continuité dans le temps et de la possibilité pour chaque élève d'échanger librement avec son tuteur (Internet, téléphone...)

Du côté du lycée, trois rencontres minimum sont souhaitables afin d'assurer la cohérence des démarches scolaire et tutorale. Toutefois, les tuteurs pourront, à tout moment, s'adresser au représentant de l'équipe pédagogique en cas de besoin. La relation tuteur-enseignant doit absolument rester ouverte, tout en respectant la confidentialité de chacun de ces pôles d'identification pour l'élève.

Le tutorat est un moment essentiel du nouveau dispositif. En travaillant sur le potentiel des enfants et en élargissant leur horizon, il peut largement contribuer à la réussite de chacun.